

**GEPSS® V15.0**

*Logiciel de gestion administrative des EHPAD*

# **Guide interface Gepss-Planiciel**

Société INSIGHT

Version du 12 Juin 2020

## SOMMAIRE

1.	Principe de l'interface .....	2
2.	Présentation de l'interface.....	3
2.1	Lancement de l'interface .....	3
2.2	Menu Paramétrages .....	4
2.2.1.	Paramétrages de l'interface .....	4
2.2.2.	Paramétrages du transfert des agents .....	5
2.3	Menu Transfert des agents .....	5
2.3.1.	Correspondance des codes des agents.....	6
2.3.2.	Correspondance des grades des agents .....	7
2.3.3.	Liste des agents Gepss à transférer sur Planiciel .....	8
2.3.4.	Liste des grades Gepss sans création automatique de l'agent.....	9
2.4	Menu Historique.....	9
3.	Utilisation de l'interface .....	10
3.1	Lancement automatique du transfert .....	10
3.2	Lancement manuel du transfert .....	10

# 1. Principe de l'interface

Cette interface a été conçue afin d'établir une liaison entre les fiches agents de Gepss et de Planiciel, afin que toute création ou modification d'agent sur Gepss soit répercutée sur Planiciel.

Ces transferts portent sur les données suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse
- Téléphone
- Portable
- Mail
- Date de naissance
- Sexe
- Grade
- Statut
- Date d'entrée
- Date de sortie

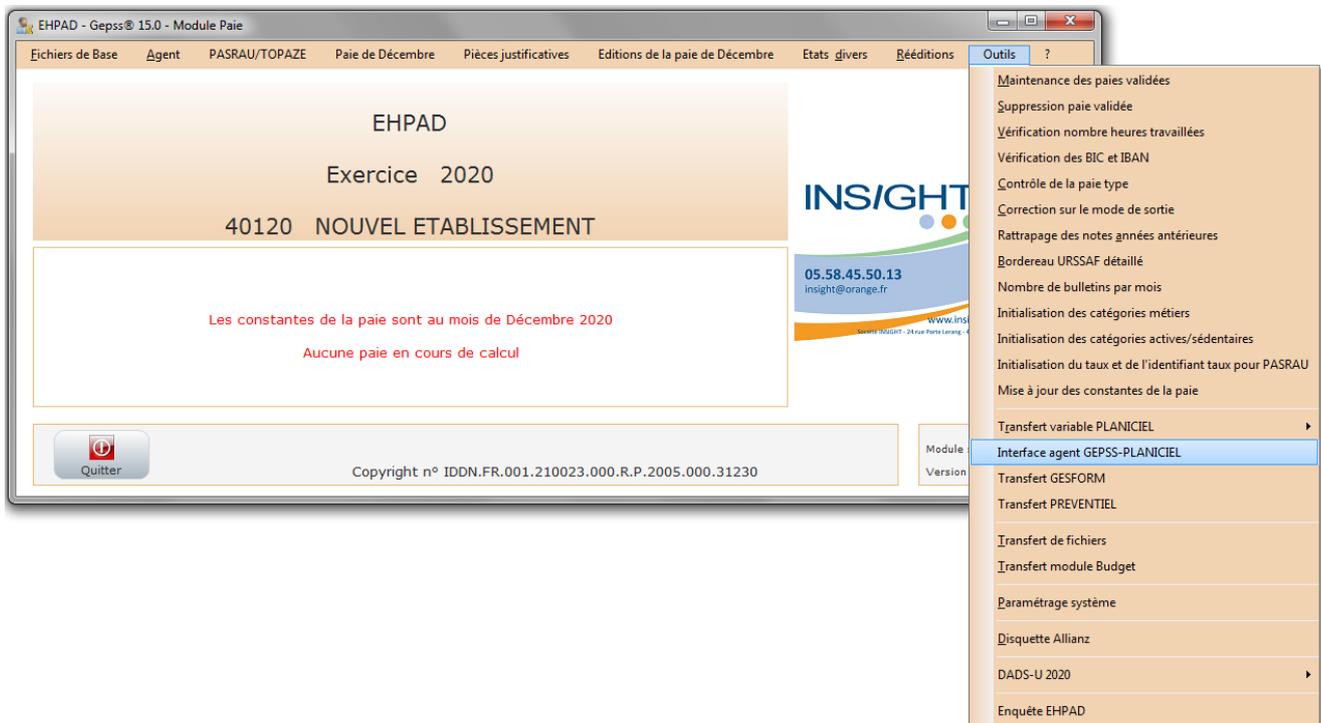
Vous avez la possibilité de configurer l'interface pour que les transferts de données soient réalisés de manière automatique chaque jour et/ou de manière manuelle. L'interface possède une fonction d'archivage stockant l'ensemble des modifications apportées aux données agents. Vous avez également la possibilité de paramétrer une ou plusieurs adresses mails auxquelles seront envoyées un email de compte-rendu à chaque fois qu'un transfert se lancera ou si des modifications des correspondances agents ou grades ont lieu à l'ouverture de l'interface.

L'installation et la configuration initiale de cette interface étant à réaliser par INSIGHT, veuillez prendre contact avec notre équipe si vous souhaitez la mettre en œuvre au sein de votre établissement.

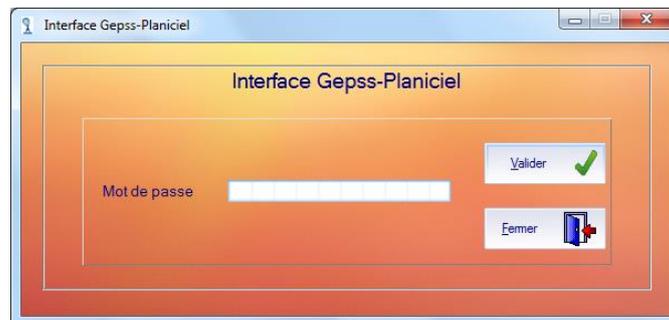
## 2. Présentation de l'interface

### 2.1 Lancement de l'interface

L'interface Gepss-Planiciel est accessible depuis le module paie, via le menu « outils-interface Gepss-Planiciel » :



Vous arrivez alors sur cet écran :



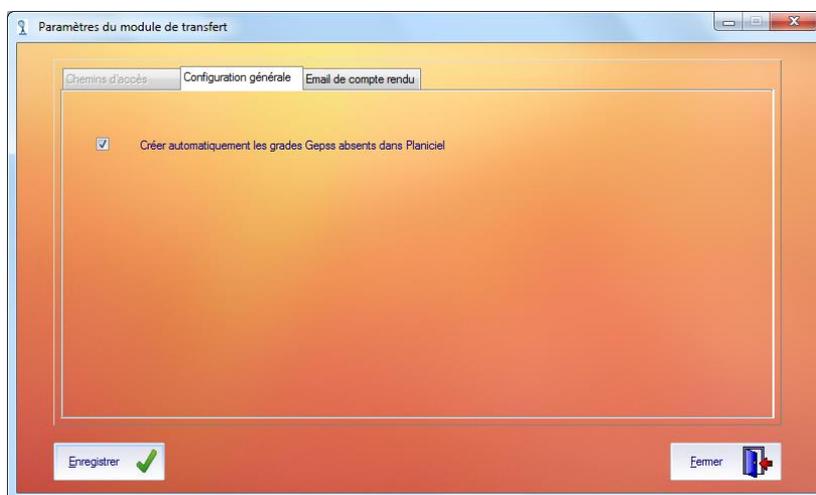
Seul le mot de passe administrateur de Gepss permet d'accéder à l'interface. La fenêtre de correspondance des codes des agents se lance automatiquement à la connexion.

## 2.2 Menu Paramétrages



### 2.2.1. Paramétrages de l'interface

#### 2.2.1.1. Onglet Configuration générale



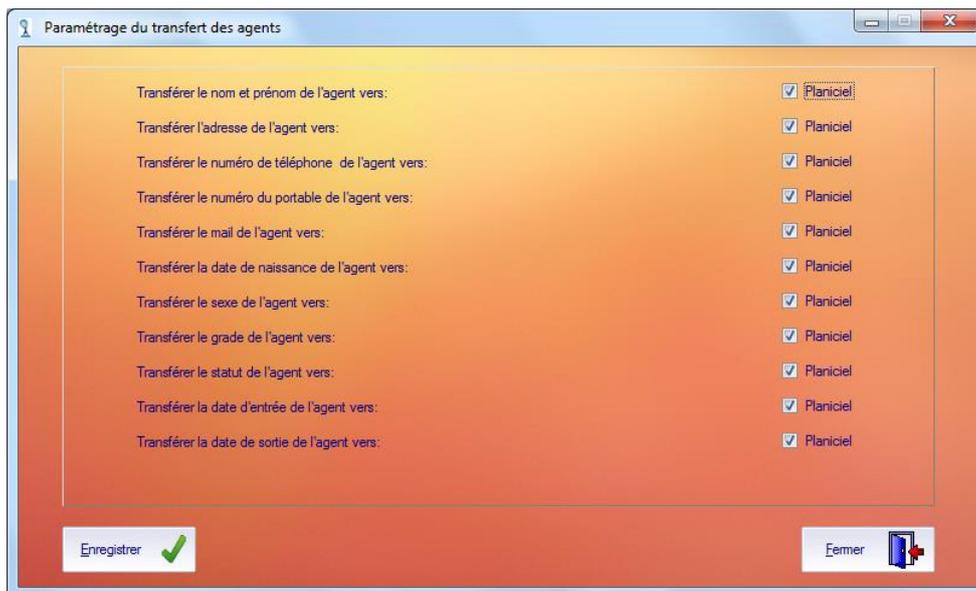
Sur cet onglet, il est possible d'activer la création automatique des grades Gepss absents dans Planiciel lors de la modification ou de la création d'un agent.

#### 2.2.1.2. Onglet Email de compte-rendu



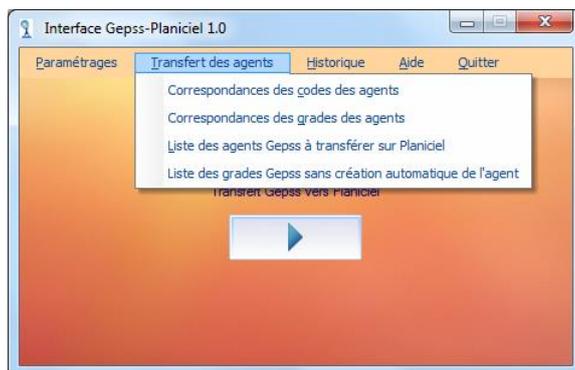
Sur cet onglet, vous pouvez saisir les différentes adresses mails qui recevront les emails de compte-rendu générés par l'interface.

### 2.2.2. Paramétrages du transfert des agents

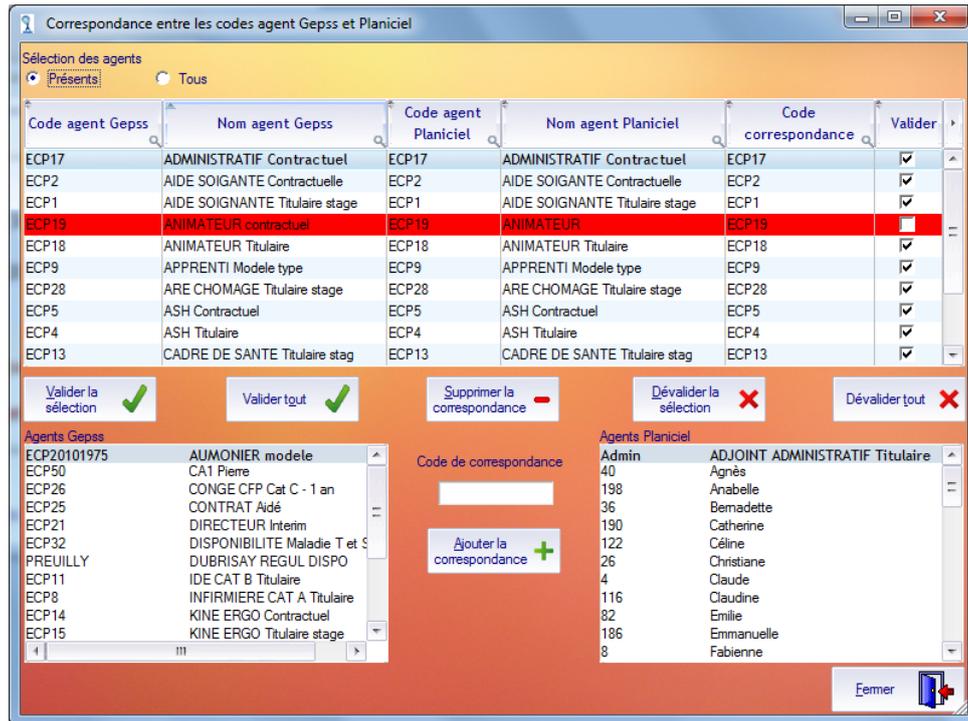


Cet écran permet de sélectionner les champs qui seront mis à jour au sein de Planiciel lors du lancement d'un transfert. Une case cochée signifie que le champ sera mis à jour lors du transfert des données, une case décochée qu'aucune modification ne sera apportée

### 2.3 Menu Transfert des agents



### 2.3.1. Correspondance des codes des agents



Cet écran permet d'associer entre eux les agents de Gepss et de Planiciel en se servant d'un code de correspondance. Cette opération est nécessaire afin de s'adapter à vos données sans avoir à changer les codes des agents sur l'un des logiciels. Le transfert des données ne s'effectuera qu'entre les agents reliés entre eux via une correspondance « Valider ». Le tableau du haut récapitule les correspondances existantes, la liste « Agents Gepss » contient les agents Gepss sans correspondance associé et la liste « Agents Planiciel » les agents Planiciel dans la même situation.

#### 2.3.1.1. Création d'une correspondance

Les correspondances sont générées et mises à jour automatiquement en associant les codes agents identiques sur Gepss et Planiciel, mais apparaissent à ce moment-là avec la case « Valider » décochée. Vous pouvez également créer manuellement une correspondance en sélectionnant un agent dans la liste Gepss, un agent

dans la liste Planiciel, en renseignant un code de correspondance puis en cliquant sur . Celle-ci sera alors ajoutée à la liste existante avec la case « Valider » cochée d'office. Si une correspondance apparaît en rouge, cela indique que le nom et prénom de l'agent est différent entre Gepss et Planiciel. Il s'agit d'un contrôle uniquement visuel qui n'empêchera pas le transfert de se faire.

#### 2.3.1.2. Suppression d'une correspondance

Pour supprimer une ou plusieurs correspondances existantes, il suffit de la/les sélectionner et de cliquer sur



### 2.3.1.3. Validation ou dévalidation d'une correspondance

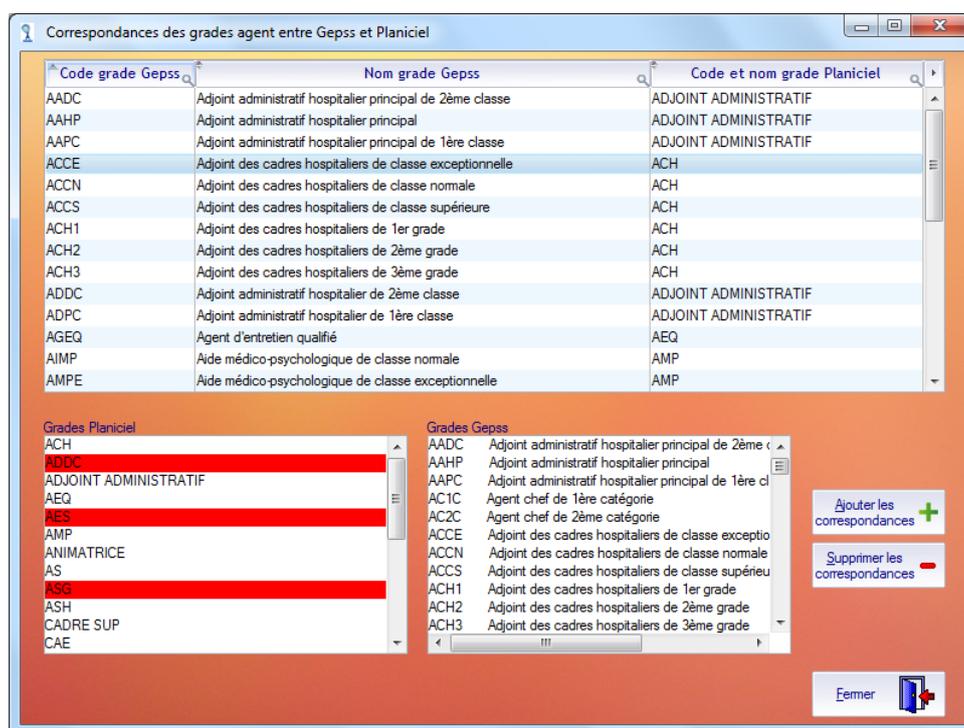
Pour valider une ou plusieurs correspondances, vous pouvez soit sélectionner une ou plusieurs lignes dans la table puis cliquer sur le bouton  , soit cliquer directement dans la colonne « Valider » de la table.

Pour valider l'ensemble des correspondance, vous devez cliquer sur .

Pour dévalider une ou plusieurs correspondances, vous pouvez soit sélectionner une ou plusieurs lignes dans la table puis cliquer sur le bouton  , soit cliquer directement dans la colonne « Valider » de la table.

Pour dévalider l'ensemble des correspondance, vous devez cliquer sur .

### 2.3.2. Correspondance des grades des agents



Cet écran permet d'associer entre eux les grades de Gepss et de Planiciel. Cette opération est nécessaire afin de s'adapter à vos données car les grades sous Planiciel sont laissés au choix des utilisateurs par rapport à Gepss où ils sont imposés. Lorsqu'un grade de Planiciel n'a pas au moins un grade de Gepss associé, il apparaît en rouge.

Pour créer une correspondance, il faut sélectionner un grade Planiciel, puis un ou plusieurs un grade Gepss et cliquer sur  . Un même grade Planiciel peut être associé à plusieurs grades Gepss, mais il vous sera demander de confirmer votre choix si vous associez un même grade Gepss à plusieurs grades Planiciel.

Pour supprimer une ou plusieurs correspondances, il suffit de les sélectionner et de cliquer sur .

### 2.3.3. Liste des agents Gepss à transférer sur Planiciel

Code agent Gepss	Nom agent Gepss	A transférer
ECP20	AUMONIER modele	<input type="checkbox"/>
ECP50	CA1 Pierre	<input type="checkbox"/>
ECP13	CADRE DE SANTE Titulaire stag	<input type="checkbox"/>
ECP26	CONGE CFP Cat C - 1 an	<input type="checkbox"/>
ECP25	CONTRAT Aidé	<input type="checkbox"/>
ECP21	DIRECTEUR Interim	<input type="checkbox"/>
ECP32	DISPONIBILITE Maladie T et S	<input type="checkbox"/>
PREUILLY	DUBRISAY REGUL DISPO	<input type="checkbox"/>
ECP11	IDE CAT B Titulaire	<input type="checkbox"/>
ECP8	INFIRMIERE CAT A Titulaire	<input type="checkbox"/>
ECP14	KINE ERGO Contractuel	<input type="checkbox"/>
ECP15	KINE ERGO Titulaire stage	<input type="checkbox"/>
ECP6	MEDECIN TAUX NORMAL Coordonnateur	<input type="checkbox"/>
ECP7	MEDECIN TAUX REDUIT Coordonnateur	<input type="checkbox"/>
ECP31	PECULE Resident	<input type="checkbox"/>
ECP24	PERS OUVRIER Contrat	<input type="checkbox"/>
ECP23	PERS OUVRIER Titulaire stage	<input type="checkbox"/>
ECP10	RECEVEUR Indem conseil	<input type="checkbox"/>
ECP29	TRAITEMENT SUBROGATION Maladie contraT	<input type="checkbox"/>

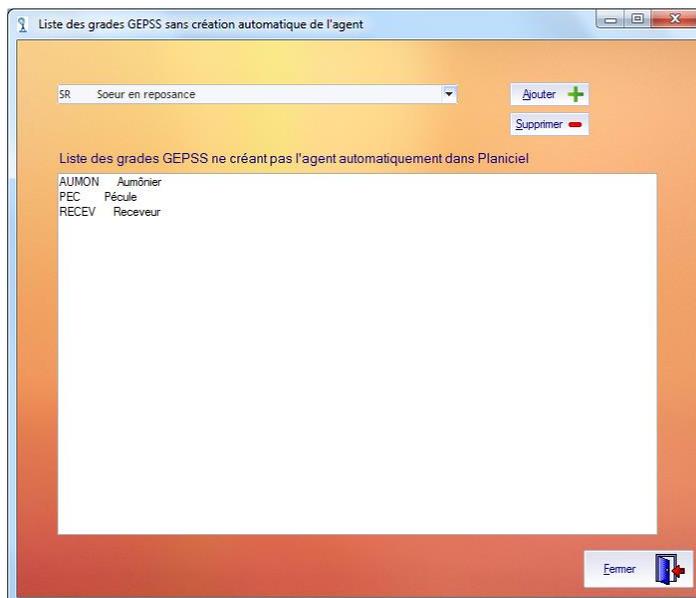
Cet écran reprend les agents de Gepss pour qui aucune correspondance avec un agent de Planiciel n'existe. Si l'on coche un agent de la liste, lors du prochain transfert, celui-ci sera créé sur Planiciel. Au cas où le code agent Gepss ne pourrait être utilisé sur Planiciel, la fenêtre suivante se lancera, vous demandant de saisir un nouveau code agent :

Le code agent ne peut pas être utilisé sur Planiciel, veuillez indiquer un autre code à utiliser

Saisie obligatoire

Valider Annuler

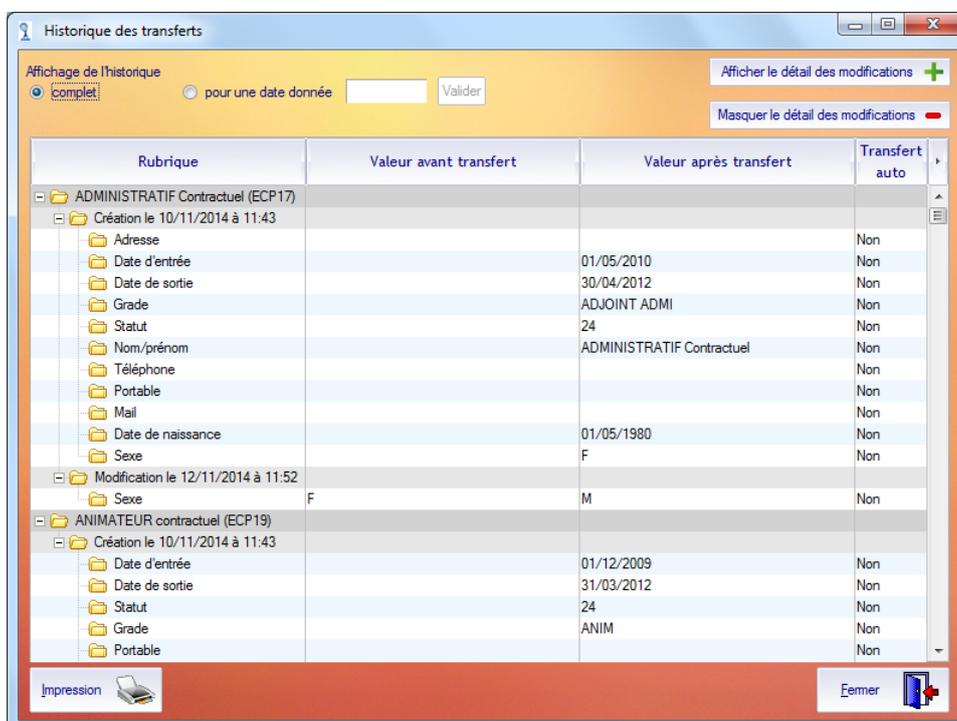
### 2.3.4. Liste des grades Gepss sans création automatique de l'agent



Cette fenêtre permet de choisir les grades Gepss pour lesquels les agents ne seront pas créés automatiquement dans Planiciel lors de transfert automatique des données. Un agent ayant un grade concerné par ce paramétrage pourra toujours être transféré via l'interface en mode manuel.

## 2.4 Menu Historique

Depuis cette fenêtre, vous pouvez afficher les modifications de données qui ont été réalisées via cette interface, soit dans leur totalité ou pour une date donnée, la date et l'heure durant lesquelles elles ont été effectuées et s'il s'agissait d'un transfert manuel ou automatique.



### 3. Utilisation de l'interface

#### 3.1 Lancement automatique du transfert

Si l'interface a été paramétrée en mode automatique, celle-ci se lancera chaque jour, lors du premier lancement de Gepss en se signalant par ce message :



Une fois le traitement terminé, vous pouvez ensuite accéder normalement à Gepss. Un mail contenant le compte rendu des opérations effectuées est envoyé aux adresses de contact paramétrées.

#### 3.2 Lancement manuel du transfert

Pour lancer manuellement le transfert des données agent, vous devez cliquer sur le bouton  depuis la fenêtre de sélection des menus. Vous devez d'abord confirmer votre choix via le message suivant qui s'affiche :



Puis vous obtenez le tableau suivant :

Tableau de visualisation du transfert de Gepss vers Planiciel. Le tableau est divisé en trois colonnes : Rubrique, Valeur avant transfert, et Valeur après transfert. Les données sont présentées sous forme de liste à puces avec des icônes de dossier.

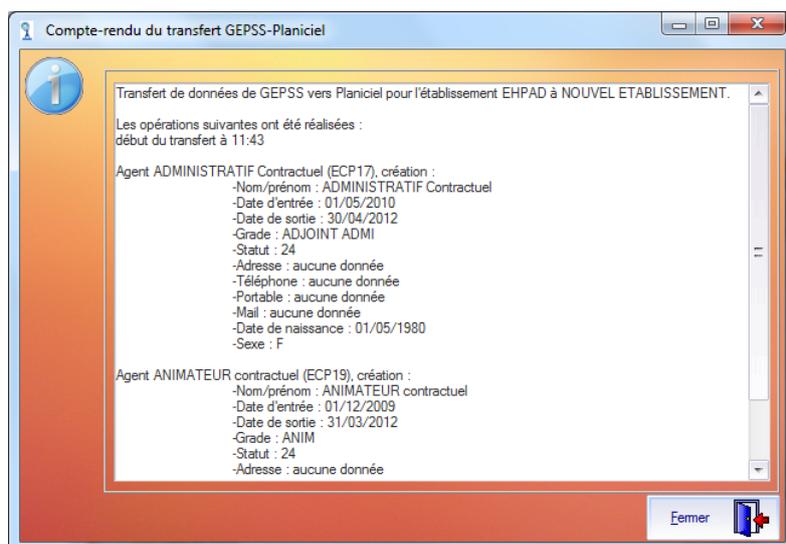
Rubrique	Valeur avant transfert	Valeur après transfert
<ul style="list-style-type: none"> <li>Date de sortie</li> <li>Grade</li> </ul>		31/03/2012 ANIM (création grade)
<ul style="list-style-type: none"> <li>ANIMATEUR Titulaire (ECP18)</li> <li>Date d'entrée</li> </ul>	Modification d'agent 16/02/1999	01/04/2003
<ul style="list-style-type: none"> <li>APPRENTI Modele type (ECP9)</li> <li>Date de sortie</li> <li>Grade</li> </ul>	Modification d'agent	30/06/2012 APP (création grade)
<ul style="list-style-type: none"> <li>ARE CHOMAGE Titulaire</li> <li>Date d'entrée</li> </ul>	Modification d'agent 01/05/1993	01/05/1996
<ul style="list-style-type: none"> <li>ASH Contractuel (ECP5)</li> <li>Date d'entrée</li> <li>Date de sortie</li> </ul>	Modification d'agent 07/08/2008	01/04/2009 31/03/2009
<ul style="list-style-type: none"> <li>ASH Titulaire (ECP4)</li> <li>Date d'entrée</li> </ul>	Modification d'agent 01/07/1992	01/01/1994
<ul style="list-style-type: none"> <li>CADRE DE SANTE Titulaire</li> <li>Date d'entrée</li> </ul>	Modification d'agent 01/07/2002	01/01/2007
<ul style="list-style-type: none"> <li>CONGE CFP Cat A B</li> <li>Date d'entrée</li> <li>Grade</li> </ul>	Modification d'agent 01/08/2002	01/03/2004 IDE
<ul style="list-style-type: none"> <li>CONTRAT Aidé (ECP25)</li> <li>Nom/prénom</li> <li>Date d'entrée</li> <li>Date de sortie</li> </ul>	Création d'agent	CONTRAT Aidé 13/03/2008 15/04/2008

Vous allez retrouver dans ce tableau l'ensemble des agents modifiés ou créés lors de ce transfert. Chaque changement est répertorié dans la colonne « Valeur après transfert » qui est également en saisie, et que vous pouvez donc directement modifier. Si un grade se termine par (création grade), cela indique que le grade n'existe pas dans Planiciel et sera créé lors du transfert.

Pour valider ces changements et finaliser le transfert, vous devez cliquer sur le bouton  et après confirmation de ce choix, les données de Planiciel seront modifiées conformément au contenu de ce tableau. Un mail résumant les modifications effectuées est envoyé aux adresses paramétrées et le fichier des logs est mis à jour d'après ces modifications. Il vous sera également proposé d'afficher un résumé des opérations effectuées :



Si vous répondez affirmativement, vous obtiendrez l'écran suivant :



Si vous souhaitez quitter la fenêtre de transfert sans vouloir effectuer les modifications, il vous sera demandé de confirmer votre choix.

